



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17116>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **25-17116**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU GRENOBLE-ALPES

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fournitures de pièces détachées et maintenance de transport pneumatique de produit biologique

Description : Fournitures de pièces détachées et maintenance de transport pneumatique de produit biologique

Identifiant de la procédure : 045b92af-409f-49f6-ab2d-84f9443eae80

Type de procédure : Négociée sans mise en concurrence préalable

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 34913000 Pièces détachées diverses

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 50324200 Services de maintenance préventive

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 500,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les pièces constitutives du contrat sont consultables sur place du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures sur rendezvous à la cellule marchés du CHU Grenoble Alpes à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu, entrée par le quai Yermoloff 38700 La Tronche, ceci dans le respect des secrets protégés par la loi. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives d'un an. Ainsi la durée maximale du contrat, toutes reconductions effectuées ne pourra excéder 4 ans. Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sans minimum mais avec montant maximum annuel de 200 000 euros HT. Le montant du marché est renseigné correspond au montant maximum car il s'agit d'un accordcadre à bons de commande, le montant ne peut donc être indiqué sans trahir le secret commercial.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot :** LOT-0001

Titre : Fournitures de pièces détachées et maintenance de transport pneumatique de produit biologique

Description : Fournitures de pièces détachées et maintenance de transport pneumatique de produit biologique

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nature supplémentaire du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 34913000 Pièces détachées diverses

Nomenclature supplémentaire (cpv): 50324200 Services de maintenance préventive

5.1.5 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 500,000 Euro

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique et développement durable

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 800,000 Euro

Attribution directe :

Justification de l'attribution directe : Le marché ne peut être exécuté que par un opérateur économique particulier en raison de la protection de droits exclusifs, notamment de droits de propriété intellectuelle

Autre justification : Détention par le titulaire de droits de propriété intellectuelles exclusifs.

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SWISSLOG FRANCE SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SWISSLOG FRANCE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2024T133

Titre : Fournitures de pièces détachées et maintenance de transport pneumatique de produit biologique

Date de conclusion du marché : 06/02/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : CHU GRENOBLE-ALPES

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 place verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33 476429000

Télécopieur : +33 476422269

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU GRENOBLE-ALPES

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Adresse postale : CS 10217

Ville : GRENOBLE CEDEX 09

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule des Marchés

Adresse électronique : Marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : +33 476766859

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SWISSLOG FRANCE SAS

Numéro d'enregistrement : 391 496 957 00088

Adresse postale : 28 Quai Gallieni

Ville : SURESNES

Code postal : 92150

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 0a885a0c-cea8-4232-aa5d-9398dae05139 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 13/02/2025 à 14:08

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2025